Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 696

Artikel: L'Idée marche... dans le canton de Vaud

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265617

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Que peuvent faire les femmes pour atténuer les crises sociales?

N.D.L.R. — *Lors de l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines à Genève, de nombreuses personnes ont exprimé le vœu qu'une traduction soit faite du travail présenté par Mlle Clara Nef. Vu le manque de place, nous ne pouvons publier cette traduction en entier, mais seulement la résumer brièvement.*

Un vent de malaise et de mauvaise humeur passe sur notre peuple. Il est difficile de dire quelles en sont les causes profondes: peut-être, n'est-ce qu'une réaction après les années de guerre. Durant celles-ci, chacun a fait un effort pour se plier aux intérêts de la communauté, et maintenant, alors que l'on pourrait s'attendre à des améliorations, certaines difficultés s'accroissent et l'on perd patience. Le prochain, avec qui l'on a dû faire équipe pendant ces dernières années, est maintenant considéré d'un œil critique et l'on voit facilement en lui un rival, ou un privilégié. Ainsi naît un certain mécontentement; état d'esprit qui n'a rien de rassurant, et l'on ne peut pas dire qu'il suffira de mettre en vigueur les lois sociales en préparation pour que tout rentre dans l'ordre. L'utilité de ces lois est indéniable mais, même dans un état social idéal où tout serait réglé jusque dans les moindres détails, une vie commune paisible ne serait en aucun cas garantie et les crises y seraient inévitables, si les humains n'avaient pas conscience de leurs obligations et de leurs responsabilités réciproques. L'aspect humain du problème est donc d'une grande importance.

Comment, nous femmes, pouvons-nous, dans notre champ d'action journalier, exercer notre influence pour prévenir les crises sociales?

Il faut reconnaître qu'il existe dans notre pays certaines différences qui peuvent être de nature à déclencher des conflits. Considérons l'assistance exercée par la commune d'origine; il arrive, par exemple, dans la pratique, que des personnes habitant une même localité et travaillant ensemble se voient dans l'obligation de recourir à l'assistance de leur commune, et qu'elles soient traitées de façons fort différentes; si elles appartiennent à de riches communes urbaines, elles recevront une aide très substantielle, alors que si elles sont ressortissantes de quelque pauvre commune de montagne, celle-ci mettra à leur disposition des secours des plus modestes. Il peut même arriver que la commune de domicile renvoie ces personnes-là dans leur commune où elles seront souvent complètement étrangères et réduites à vivre à l'hospice. Nombre de ces dispositions cantonales visent à combattre un trop fort exode vers les villes, mais, aujourd'hui, elles paraissent dépasser la mesure et pourraient bien avoir un effet contraire, celui de pousser les ressortissants désavantagés de communes pauvres à mettre tout en œuvre pour que leurs descendants, établis dans une ville, en obtiennent la bourgeoisie afin de ne pas être exposés à de tels inconvénients. Et d'autre part, pendant les périodes de chômage, certains cantons n'ont-ils pas dressé des barrières pour empêcher les ressortissants d'autres cantons de s'établir chez eux pour y exercer une activité professionnelle ?

Si nous ne pouvons pas, nous femmes, modifier d'un jour à l'autre l'application de ces mesures à courte vue, du moins, pouvons-nous donner le bon exemple, chaque fois que nous en avons l'occasion. Nous pouvons ainsi par notre attitude contribuer à aplanir les frottements et, dans notre travail social, ne pas nous arrêter aux frontières communales et cantonales et tenant compte des valeurs humaines, donner du pain à ceux qui ont faim sans leur demander leur acte d'origine.

Il est encore d'autres différences qui peuvent donner lieu à des crises sociales et à des conflits, certaines personnes professant des opinions erronnées à l'égard de celles qui mènent des conditions d'existence différentes des leurs. Peut-on arriver à modifier ces opinions? Dans la pratique, il est frappant de voir combien *Pro Juventute* y a contribué par son œuvre de placement d'enfants. Car ce n'est pas seulement l'amélioration de la santé d'enfants nécessiteux qui entre en ligne de compte, mais leur placement dans des familles plus aisées qui a changé la manière de voir de beaucoup de personnes. Ainsi, les unes se sont rendu compte avec quel courage certaines situations difficiles étaient supportées, et ont pu constater qu'il existe des conditions de vie si insuffisantes qu'il est indispensables de procéder à des réformes ; alors que chez d'autres, dont l'âme était aigrie par les difficultés journalières, des sentiments plus amènes se sont fait jour à l'égard de celles que la destinée semblait avoir placées injustement sur un plan privilégié.

Il faut non seulement observer une attitude positive à l'égard d'autrui et reconnaître sans réserve sa valeur en considérant son attitude intérieure, mais il faut estimer son travail selon la manière dont il est exécuté, et non pas selon la considération sociale dont il jouit. Certes, du point de vue salaire, il y aura toujours des différences en raison des capacités et des connaissances, mais la conscience et la fidélité avec lesquelles le travail est fait sont déterminantes. Combien de personnes ne sont pas réellement à leur place parce que ces éléments humains leur manquent? aussi leur manière d'agir créera-t-elle de nombreux malentendus.

Le droit égal de tous à l'instruction et à la culture existe en principe chez nous, mais s'exerce-t-il jusque dans ses dernières conséquences? Aucune profession ne devrait être considérée comme étant réservée à certains et personne ne devrait penser que ce soit déchoir que de choisir un travail quel qu'il soit, pourvu qu'il corresponde à ses qualités et à ses talents. Ce qui est important, c'est de faire de son mieux... Il faut amener notre peuple à la notion de ce que chacun est redevable à la communauté: n'importe où, même dans la place la plus modeste, chacun doit produire quelque chose de bon, de complet, de parfait dans son genre. C'est en reconnaissant sans réserve de tels efforts que l'on contribuera à empêcher les crises sociales et les conflits.

Dans tout travail fait en commun, ceux qui se trouvent au-dessus des autres, ne fût-ce que d'un degré, doivent être un exemple pour ceux qui leur sont subordonnés; ce sont eux qui peuvent empêcher que naissent des frottements. Que dire si certains actes sont punis rigoureusement lorsqu'ils sont commis par un simple homme du peuple alors qu'ils sont tenus secrets si leur auteur occupe une position supérieure? Pareille attitude n'est-elle pas ce qui peut arriver de plus désolant à un peuple? Il ne faut pas s'étonner s'il élève alors des récriminations, car l'injustice est mille fois pire que l'inégalité.

En examinant ce sujet, nous aboutissons au même point que celui que nous atteignons chaque fois que nous cherchons les causes profondes des crises, des luttes et des guerres: soit à l'attitude de chaque individu. De là provient ce qui est cause du bien ou du mal de la collectivité. Cette vérité si vieille a été exprimée sous tant de formes qu'il n'y a pas besoin d'y insister; néanmoins, elle est et reste la vérité. On n'attendra et on n'exigera pas autant de chacun: car à celui à qui il a été beaucoup donné, il sera beaucoup demandé.

C. N.

(Abrégé et adapté en français par V. W.)

---

fusion du Mouvement dans des pays de races et de religions fort différentes de celles d'Europe.

Un des problèmes qui retint l'attention du Comité Mondial fut le sort de ces milliers d'enfants qui ont été déplacés et dont beaucoup sont apatrides; une cheftaine brésilienne, déléguée de l'U.N.R.R.A. a demandé l'appui du Comité pour faire luire un peu de joie, de confiance et d'espoir dans l'âme de ces pauvres « gosses ». Lors du rapport sur la formation des chefs l'on constata le travail accompli en Italie par deux « instructrices » suisses qui viennent de donner des cours de chefs pour aider le Mouvement à repartir sur les véritables bases de Baden-Powell; suivant la décentralisation adoptée un cours international de chefs aura lieu à Cuba en février 1946 et un autre à « Notre Chalet » à Adelboden en juin de la même année.

L'Association genevoise des Eclaireuses suisses avait organisé une amicale réception dans la salle des Abeilles à l'Athénée où les assistantes eurent le privilège d'entendre nos sœurs étrangères parler de leur vie pendant la guerre. C'est avec émotion que se déroula devant nous une des pages les plus poignantes de la Résistance dans les pays occupés parce qu'elle fut vécue par des chefs de tout âge et des jeunes qui ne baissèrent jamais la tête, vivante illustration de l'excellence des bases du scoutisme, qui vise avant tout l'affirmation de la personne tandis que les Mouvements de jeunesse totalitaire avaient « mécanisé » l'âme des jeunes au point d'en faire des automates. Un correspondant du *Journal de Genève* qui a assisté à la fête nationale à Prague, écrivait dernièrement: « Voici que se lève une nouvelle cohorte, celles des Scouts filles et garçons. Combien étaient-ils ce 28 octobre, traversant la cité en groupes aussi disciplinés que dénués de toute raideur militaire ? Dix mille peut-être, apportant dans ce défilé la démonstration de leur volonté civique et de leur juvénile enthousiasme ». C'est le plus beau témoignage que l'on puisse rendre au scoutisme qui ambitionne la maîtrise spirituelle des jeunes. A nous d'utiliser avec discernement cet instrument magnifique et d'apporter notre pierre à la reconstruction du monde.

K. J.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la **PHARMACIE FINCK & Cie**
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. **1.80.**

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior"
Marmites à vapeur
E. FINAZ-TRACHSEL
Boulevard James-Fazy 6

Au **Bébé** *Vevey* *Rue d'Italie* M. Filet.
Maison spéciale de LAINES
et **Sous-vêtements dames et enfants**

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR - BOYS
LOUIS KUHNE
6, rue du Rhône

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

L'Idée marche...
dans le canton de Vaud

Ce qu'on n'avait jamais vu encore, c'est la salle des XXII Cantons, à Lausanne, pleine comme elle l'était le 9 novembre, pour une séance d'orientation sur le suffrage féminin, organisée par le Comité d'action vaudois qui entend soutenir la motion Bettens déposée au Grand Conseil. Tous les milieux étaient représentés, et l'on était même venu de Montreux, de Nyon, de Morges. Mlle A. Quinche, préprésidait.

M. Ch. Bettens, député, (Cossonay), motiva avec esprit et bonhomie le dépôt de sa motion. Ce sera une œuvre de justice que d'accorder aux femmes leurs droits politiques; or la justice élève les nations.

Sept oratrices exprimèrent ensuite avec talent les opinions de femmes représentant des milieux différents. Mme Annie Dutoit, avocate à Lausanne, montra que l'évolution rapide des mœurs commande d'accorder les droits politiques aux femmes; rien ne s'oppose à ce qu'elles aussi fassent partie du peuple souverain.

Mlle M.-L. Cornaz, assistante sociale à l'Office cantonal des mineurs, dit avec humour que, depuis que l'Etat se mêle de tout et a pénétré dans les familles et dans les mé-

Féminisme grammatical

Notre journal a publié cet été et cet automne (Nos des 30 juin, 28 juillet et 30 septembre) quelques correspondances de lectrices sur le sujet toujours discuté et contesté du féminisme grammatical, c'est-à-dire de l'emploi de certains mots, autrefois purement masculins parce que les femmes ne pratiquaient aucune des fonctions qu'ils désignaient, mais que, maintenant qu'ils sont entrés dans la pratique de la vie, nous désorientent et nous mécontentent l'oreille et la logique. M. Charly Guyot a, dans Servir *(Nos des 23 août et 5 septembre), apporté à cette discussion le poids de son autorité, tout en paraissant traiter notre préoccupation de bagatelle, sans doute parce que, comme nous le relevions « il n'y voyait guère, lui, qu'un amusement grammatical un peu artificiel, alors que, pour nous, il s'agissait de chercher un statut normal à des activités féminines toujours plus nombreuses et, que nous ne voulions pas trop laisser au choix d'un hasard ou à un caprice quelconque ».*

D'autre part un jeune étudiant des Universités de Genève et de Zurich s'étant intéressé à nos remarques sur cette question sur laquelle il prépare une thèse, notre correspondance avec lui nous a d'abord fait retrouver une remarquable étude de la regrettée Emma Porret ainsi qu'un spirituel et concluant article du Dr. Muret ; puis nous a mis entre les mains le questionnaire préparé en vue de sa thèse par M. Walther Stehli (tel est le nom de notre jeune correspondant). Nous publions ce questionnaire ci-après pensant qu'il intéressera nos lecteurs dans un moment de détente au coin du premier feu allumé dans la seule chambre habitable en cette mi-novembre. Prière d'envoyer les réponses à la rédaction de notre journal qui se charge volontiers — à moins qu'elles ne se fassent en déluge ! — de les transmettre à M. Stehli — qui est d'ailleurs un de nos abonnés. Inutile de répondre en répétant les questions in extenso: *il suffit, en indiquant le numéro de le faire suivre du texte choisi. Il va de soi que toutes les remarques supplémentaires sur les formes de féminisation des termes donnés seront accueillies avec reconnaissance par M. Stehli, et que le plus complet incognito est assuré à ceux qui déclareront le désirer !*

QUESTIONNAIRE

1. Comment appelez-vous une femme qui prêche le dimanche ?
2. Par quel terme désignez-vous une femme qui enseigne ? (la littérature).
3. Comment appelez-vous une femme qui écrit des œuvres littéraires, qui fait métier d'écrire ?
4. Qu'est-elle pour son œuvre ? (*masc.* un auteur).
5. Comment appelez-vous une femme qui a le grade de docteur ? (par exemple Dr. en chimie, Dr. ès lettres, etc.).
6. Quel terme employez-vous pour désigner une femme qui a étudié et qui exerce la médecine ?
7. Que dites-vous d'une femme qui soigne les dents ?
8. Comment nommez-vous une femme qui procède à des opérations, qui exerce la chirurgie ?
9. Comment nommez-vous une femme qui travaille dans un laboratoire ?
10. Comment appelez-vous une femme qui dessine des plans d'un édifice ?
11. Comment nommez-vous une femme qui fait le même travail qu'un artisan ?
12. Comment appelez-vous une femme qui fait profession de plaider en justice ?
13. Comment nommez-vous une femme qui peint des tableaux ?
14. Quel nom donnez-vous à une femme qui sculpte ?
15. Comment appelez-vous une femme qui commande, qui dirige ? (*masc*, chef).
16. Comment nommeriez-vous ces femmes qui, surtout après cette guerre, font de gros ouvrages, qui travaillent comme aide-maçons ? (*masc.* manœuvre).
17. Comment appeleriez-vous ces femmes qui ont dû creuser des fossés dans les camps de concentration, qui ont fait le travail qu'en général font les terrassiers ?
18. Comment nommez-vous une femme qui conduit une auto ?
19. Comment appelez-vous une femme qui conduit un avion ?
20. Comment appelez-vous une femme qui s'exerce au parachute ?
21. Comment appeleriez-vous une femme qui participe à un parti quelconque ou à des troupes irrégulières ?
22. Comment nommez-vous les femmes qui servent dans les armées comme militaires ?

Trousseaux
Rideaux
Lingerie fine
Chemisiers
Peignoirs
Buisson Paisant s.a.
3, R. DU RHÔNE — GENÈVE —

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
A. NATURAL LE COULTRE & Cie S. A.
GENÈVE Tél. 5.12.55

Spécialité de Chocolats Suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE
8, rue du Marché (face Fusterie) TÉL 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

Le cadeau signé et qui plaît se trouve chez **Noverraz** Potier
Place Neuve 4

le choix pour toutes les bourses
Vous trouvez
toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez
E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève

La Maison de la Laine et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Hôtel des Familles
GENÈVE
en face de la gare
TOUT CONFORT

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

La maison du tricot
9, rue de la Confédération GENÈVE
26, rue de Bourg LAUSANNE

CANTON DE VAUD

FINIDOL
POURQUOI SOUFFRIR ENCORE DE RHUMATISMES?
de sciatique, arthrite, lumbago, névralgies? La cure rationnelle de **FINIDOL**, supprimera très vite vos douleurs, empêchera la formation de l'acide urique, calmera vos nerfs et réassouplira vos muscles et vos articulations.
FINIDOL arrache la douleur !
Ttes pharm, 30 comprimés 3 fr. 50

Art Rustique suisse
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12bis (entresol) **LAUSANNE**

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
TROUSSEAUX

BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX
Spécialités
Nouveautés
Exclusivités
MAISON ROBERT **Caillettaz** S.A.
RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE
Tél. 2.42.24
IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie **VEVEY** Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

nages, il est naturel, il est bon et utile que les femmes s'occupent de politique et du ménage de l'Etat! Mlle Fr. Fonjallaz (Epesses), vigneronne, montra l'évolution rapide qui s'est faite dans la mentalité de la paysanne; 25 groupes sur 27 qui forment l'Association agricole des femmes vaudoises ont décidé d'appuyer la motion Bettens et de signer la pétition adressée au Grand Conseil, avec 28 autres associations féminines vaudoises. La parole évangélique, « Aimez-vous les uns les autres », a été évoquée par Mme Joseph; les femmes de pasteurs de l'Eglise libre, de l'Eglise nationale, les Unions chrétiennes de jeunes filles se sont prononcées en faveur du suffrage féminin; dans une récente allocution aux Italiennes, le pape Pie XII les a engagées à réclamer leur carte d'électrice pour mieux faire leur devoir de femmes et de mères.

Mme Ch. Muret a dit avec force l'utilité du bulletin de vote pour l'ouvrière, pour l'employée qui reçoivent trop souvent un salaire dérisoire, qui ne peuvent obtenir « à travail égal salaire égal », qui souffrent de l'humiliation d'être mal payées pour un travail fait avec conscience. Les citoyennes assureront la securité des travailleuses âgées, elles amélioreront le sort de l'enfance ; les travailleuses veulent prendre leurs responsabilités, elles veulent leurs devoirs et leurs droits. Puis Mlle J. Paschoud, maîtresse de mathématiques et de psychologie, exposa comment on intéresse les jeunes filles à la vie politique, comment on forme les futures citoyennes, en leur montrant le rôle important qu'elles pourraient jouer dans l'Etat, ou plutôt qu'elles y joueront demain ou après-demain. Enfin Mme A. Pelet, en mère de famille, évoqua avec quelle rapidité les Françaises ont appris leur rôle d'électrices et insista sur le fait que la collaboration de l'homme et de la femme au foyer doit être élargie au ménage de l'Etat. La femme a usurpé depuis longtemps les devoirs; qu'on lui donne maintenant les droits.

Mlle Quinche a clos cette vivante soirée par un appel à la solidarité et à la persuasion pour que le canton de Vaud donne à ses ressortissantes leur bulletin de vote.

S. B.

L'ALCOOLISME FÉMININ

L'Assemblée centrale de la Ligue suisse des femmes abstinentes à Genève

Précédant immédiatement les journées de l'Alliance de Sociétés féminines suisses afin de permettre à ses membres d'assister aussi aux séances de cette dernière, la Ligue suisse des femmes abstinentes les avait convoquées pour le 12 octobre à la Salle Centrale, tout ayant été préparé avec soin, notamment par Mme Chaix, présidente genevoise. Et s'il fut une assemblée pleine de vie, de chaleur et d'élan, ce fut bien celle-là.

La présidente centrale, Mme Kretschmar, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux présentes, en adressant une pensée aux absentes, et un salut tout particulier à Mlle Gourd. Au cours du dernier exercice, le Comité central a tenu deux séances seulement, le travail courant étant fait par les diverses sections. Notons tout d'abord un fait important: l'Office de guerre pour l'alimentation a demandé l'aide de la Ligue. Celle-ci a aussi été en rapports étroits avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et avec le Ruban blanc mondial, car l'on espère que celui-ci pourra bientôt convoquer ses membres. Le *Bulletin* de presse du Secrétariat féminin tient la Ligue au courant de nombreuses questions sociales. Le Comité central a remercié l'Office de l'Alimentation pour le supplément de sucre octroyé aux ménagères, mais a protesté — sans succès — contre la faveur accordée à l'industrie de la bière, avec un meilleur résultat heureusement, en ce qui concerne la vente du raisin frais. L'utilisation des fruits pour d'autres buts que la fabrication de l'alcool reste une des préoccupations essentielles de la Ligue.

La présidente rend encore hommage à deux membres démissionnaires du Comité central pour leurs 25 ans de collaboration, Mmes Jelmini et Monastier: si, dit-elle, on accueille avec joie les jeunes, on est reconnaissant à celles qui, entrées jeunes dans la Ligue, lui sont restées fidèles !

Suit, après le rapport financier, les élections du Comité, dont le bureau passe de nouveau à la Suisse romande, tandis que la présidence fait l'inverse, Mlle Nef ayant accepté la succession de Mme Kretschmar, démissionnaire. Puis dans la même salle, après un excellent thé servi par des abstinentes genevoises, la parole est donnée au Dr. Meyrat, premier médecin-adjoint à la clinique de Bel-Air (Genève) qui a bien voulu se charger de faire une conférence publique sur le sujet inquiétant de *l'alcoolisme féminin*.

Après la constatation que les femmes boivent actuellement plus d'alcool qu'autrefois, le conférencier distingue plusieurs catégories d'alcooliques, femmes surtout, en relevant que l'alcoolisme des femmes de la campagne est moins néfaste que celui des lessiveuses par exemple, parce qu'il s'agit en général surtout de vin.

L'alcoolisme par les boissons médicamenteuses est dangereux aussi par le fait que celles qui en abusent sont enclines à en vanter l'efficacité et ainsi à en répandre l'usage. En général l'alcoolisme de la jeune fille chlorotique qui, souvent, adore les alcools forts, est facilement dépisté et guéri. En revanche l'alcoolisme des femmes aux mœurs légères, qui mènent par ailleurs la vie la plus antihygiénique qui soit, est particulièrement dangereux.[1] Celui de la femme du monde également, surtout à cause des essences contenues dans les cocktails et de l'abus des bars de salon, des bars voyage et même — ô horreur! des bars-jouets!

L'alcoolisme congénital est très difficile à guérir; quant à l'alcoolisme-symptôme, une de ses caractéristiques est l'euphorie. Certaines maladies portent à l'absorption abondante de boissons; la maladie une fois guérie, l'alcoolisme disparaît.

Il a été constaté que le 15 % des entrées dans les cliniques psychiâtriques est dû à l'alcool et les statistiques évaluent à 1/3 les femmes alcooliques contre les 2/3 d'hommes. Seulement, chez ces derniers, l'alcoolisme diminue, alors que chez les premières il augmente. L'ivresse est, en général, plus intense et plus dégradante chez la femme que chez l'homme. Plus rare, le *délirium tremens* féminin laisse comme suite une diminution de l'intelligence et du sens moral ou encore une paralysie des membres inférieurs. Le délire alcoolique des femmes présente des hallucinations auditives alors que chez les hommes il est visuel. L'alcoolisme cérébral rend très jovial en compagnie, mais très violent au foyer. La plupart des délirs alcooliques se traduisent chez les femmes par des troubles des organes génitaux et sont cause souvent de la prostitution, provoquant fréquemment l'éclampsie chez la femme enceinte et exerçant une influence néfaste sur la descendance.

Répondant ensuite aux questions posées à l'issue de cette intéressante conférence, le Dr. Meyrat parla entre autres des maisons spéciales pour les buveurs invétérés, dont il existe plusieurs en Suisse. Ici, la tâche des sociétés antialcooliques est particulièrement utile quand il s'agit, avec beaucoup de doigté et de bonne humeur, de montrer aux malades les très graves dangers qui les menacent.

Un souper en commun, puis une charmante soirée offerte chez elle par la présidente genevoise, Mme Chaix, termina cette journée si bien remplie.

M. L. P.

(Publication retardée faute de place).

[1] Combien de fois l'assistante du Foyer d'Accueil de Genève n'en a-t-elle pas fait la triste constatation! *(Réd.).*

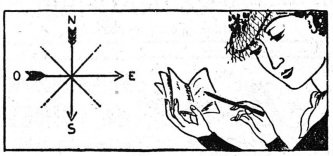

Carnet de la Quinzaine

Du 23 novembre au 3 décembre:

LAUSANNE : Salons du Lycéum-Club: Exposition de colifichets et de bijoux, autrefois et aujourd'hui.

Jeudi 29 novembre:

GENÈVE : Commissions féminines de la Société suisse de Coopération, Foyer Coopératif, 11, Cours de Rive, 20 h. 30: *Malades et bien portants peuvent-ils coopérer?* causerie par Mme Paul Rossier. Invitation cordiale à chacun.

Vendredi 30 novembre:

GENÈVE: Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme et Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, avec le concours de l'Union des Travailleurs sociaux, du Bon Secours, des Commissions féminines de la Société suisse de Coopération, et de l'Association des Anciennes élèves de l'Ecole sociale: *Poison dans l'ombre (à propos de l'alcoolisme et de la jeunesse féminine)* causerie par le Dr. Henry Brantmay. Discussion. Séance publique et gratuite.

Samedi 1er décembre:

HERZOGENBUCHSEE : Communauté d'action « La Femme et la Démocratie » Hôtel restaurant sans alcool, de la Croix-Fédérale, Assemblée de déléguées, 10 h.: 1. Rapport financier. — 2. *Maintien de la Communauté d'action « La femme et la démocratie » et son travail futur*, exposé par Mlle G. Gerhard (Bâle). — 3. Adhésion au Secrétariat féminin suisse. — 4. *Comment travaillent les femmes d'autres pays en faveur de la démocratie?* exposés par Mmes Vischer-Alioth, Clara Ragaz, Kissel et Egli. — 13 h.: Repas en commun (3 fr. s'inscrire avant le 28 novembre auprès de Mlle Ruth Witzinger, Steinengraben 23 (Bâle). — 15 h.: *L'esprit démocratique dans l'organisation de la sécurité mondiale*, causerie par Mlle Ida Somazzi (Berne). — Discussion et invitation cordiale à tous les membres des Sociétés affiliées à la Communauté d'action « Femme et Démocratie ».

N. B. — Service de Conférences des Femmes de Suisse romande: Il ne nous est malheureusement pas possible, cette année, de publier *in extenso* comme nous l'avions fait l'hiver dernier la liste de toutes les conférencières qui se sont mises à la disposition de ce Service dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et le Jura bernois; mais nous tenons à signaler à toutes nos lectrices membres de Sociétés dans ces cantons que cette liste est aussi variée et riche que l'an dernier, et qu'elles peuvent se la procurer auprès de Mme J. Parel, secrétaire, 9, chemin de Mornex, Lausanne, certaines d'y trouver une foule de suggestions intéressantes et de noms bien connus de conférencières appréciées.

Tout pour toutes les Ecoles
LIVRES NEUFS
LIVRES D'OCCASION
ACHAT ET ÉCHANGE
PAPETERIE des livres usagés
PRIOR
CORRATERIE, 9, sur la terrasse Tél 5.63.70

La Bonne Montre
chez
ZBINDEN
Coutance, 3
r. Mt-Blanc, 17

Nous aurons bientôt des
Waterman
à cartouche d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

Tous les combustibles
ANTHRACOKE S. A.
Successeurs de
Emile DUPONT et MAROLF & Cie
Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50 4.32.59 4.32.58

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE